

NAO... Mardi, c'est la reprise !

Le 12 janvier, nous serons à nouveau réunis pour poursuivre la **N**égociation **A**nnuelle **O**bligatoire commencée fin 2009. Cette 4^{ème} (et dernière ?) réunion intervient après le CCE du 7 janvier, au cours duquel le PDG, en réponse à nos demandes, a considéré que les propositions DG sont de nature à "maintenir la cohésion sociale".

POUR MEMOIRE... QUELLES SONT CES PROPOSITIONS ?

Avec un engagement des Organisations Syndicales

Application au 1^{er} janvier 2010



Application si conclusion d'un contrat Rafale

- ▶ **AI** Non Cadres de 1,5%
- ▶ **AI** Cadres de 2%
- ▶ Rémunération Mensuelle Garantie portée à 1800 € (soit +3,4% par rapport à 2009)
- ▶ Complément d'indemnisation de la cessation du Travail en Equipe en ajoutant 3 mois de biseau à 25 %
- ▶ Augmentation de la participation financière de la Société à la cotisation de la mutuelle de 650 000 €. Soit une participation globale équivalente à environ 50% de la cotisation. Cette disposition ne s'appliquera que sous réserve de signatures d'organisations représentatives sur le total des 1^{er} et 2^{ème} collèges aux dernières élections des CE.
- ▶ Reconduction de l'abondement PERCO de 1 Million d'€ et passage du plafond de 100 € à 200 € pour les salariés de 55 ans et +.
- ▶ Emploi : Accent mis sur l'emploi des handicapés, l'alternance et le maintien dans l'emploi des séniors.

- ▶ **AG** Non Cadres de 1% avec plancher de 21 €
- ▶ **AI** Non Cadres maintenues à 1,5%
- ▶ **AI** Cadres portées à 3%
- ▶ Prime 150 € prévue en cas d'un 2^{ème} contrat Rafale Export.
- ▶ Augmentation de 1% des minis des grilles.
- ▶ 13^{ème} mois mini fixé à 2010 €



Sans engagement des Organisations Syndicales

Pour 2010 sans contrat Rafale



Si contrat Rafale



RIEN

- ▶ **AI** Non Cadres de 1,3%
- ▶ **AI** Cadres de 1,8 %
(Pas d'AG)

Bien sûr, au cours de cette négociation, nous avons constaté des avancées (notamment sur la Prévoyance, le Perco, les Equipiers,...) mais la CFDT ne se satisfait pas de la situation actuelle.

Une fois encore, pour convaincre la Direction Générale de modifier ses propositions, la CFDT va développer des arguments comme le gain pour la Société que représentent la suppression de la taxe professionnelle et l'accroissement d'heures productives en 2010/11, dû à moins de jours fériés.